PENCRAN *infos* JUIN 2014 N°127

Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
mairie@pencran.fr

Carnaval de la Lune Etoilée du 26 avril 2014

Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet ***www.pencran.fr***

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guylaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :
8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
Le vendredi :
8h30 – 12h et 13h30 – 16h30
Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
Accueil de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03
Urgence Assainissement :
02 77 62 40 09 (SAUR)

Dates à retenir :

- **29/05** : USP - tournoi U6-U9, stade de foot
- **30/05** : Ecole/ALSH : date limite du retour des formulaires sur les TAP
- **09/06** : Sentiers de Pencran - randonnée de Pentecôte, départ à 14h, salle polyvalente
- **10/06** : permanence RPAM, Arc en Ciel, de 9h30 à 12h30
- **14/06** : Badminton / Tennis de table - après-midi découverte, assemblée générale et repas, salle de sport
- **15/06** : APE/Ecole : kermesse de 14h à 17h
- **20/06** : USP - assemblée générale, 18h, salle de sport.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Naissances :
Charlie, Michel, Patrick MORIN, 19 rue de Brocéliande, né le 20 avril
Mélissa OMNES, 18 rue de la Licorne, née le 26 avril

Mariage :
Laure MEURISSET et Mickaël KEROMNES, 10 route de Kerbalanec, le 10 mai

URBANISME

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :
M. AZOU Thierry, Traon Elorn, édification d'une clôture.
M. PERENNOU Emile, 5 rue des Farfadets, bardage du carport et pose de claustras.
M. BALANANT Ronan, 9 allée des Charmilles, remplacement de la porte de garage par une baie vitrée.
M. EPP Jean-Marc et Mme PERROT Marie, 3 Rosquelen, rénovation d'une habitation.
Commune de Pencran, bourg, remplacement de la porte d'entrée du bar-restaurant.
M. CUEFF Sébastien, 3 rue des Farfadets, pose de claustras.
M. LEMART Julien, 1 rue de la Licorne, édification d'une clôture.
M. CADIOU Claude, 15 route de Keranhoat, édification d'un clôture.
M. KERBRAT Corentin, 5 route de Keranhoat, habillage cheminée et chevronnières.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

Les formulaires d'inscription sont à retourner en mairie **avant le vendredi 30 mai** dernier délai.

Les parents qui n'auraient pas reçu les formulaires peuvent le télécharger sur le site internet pencran.fr, rubrique Enfance et Jeunesse, ou venir en retirer un exemplaire en mairie.

Attention ! L'absence de réponse dans ce délai équivaudra à une non-inscription à l'accueil de loisirs et aux TAP (temps d'activités périscolaires).

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 8/04/2014.
Nitrates (NO3) : 23 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur internet.

Information de la Préfecture

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

L'arrêté préfectoral du 13 mai 2014 a reconnu comme « catastrophes naturelles » les inondations et coulées de boues sur notre commune des 6 et 7 février 2014.

Cet arrêté est à la disposition des personnes concernées en mairie et sur pencran.fr.

Résultats des élections européennes à Pencran

1- «Choisir notre Europe» menée par Mme Isabelle THOMAS Isabelle - 94 voix.
2- «Pour la France, agir en Europe avec Alain CADEC» menée par M. Alain CADEC - 87 voix.
3- «Nous te ferons Europe» menée par M. Christian TROADEC - 83 voix.

	Bureau 1		Bureau 2		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Inscrits	746		601		1347	
Abstentions	415	55,63%	349	58,07%	764	56,72%
Votants	331	44,37%	252	41,93%	583	43,28%
Blanc/Nuls	10	3,02%	9	3,57%	19	3,26%
Exprimés	321	96,97%	243	96,43%	564	96,74%

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (mairie@pencran.fr) pour le lundi 16 juin 2014.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Lutte contre le bruit

Bricolage / jardinage
HORAIRES AUTORISÉS

En semaine : 8h30 - 19h30
Le samedi : 9h - 19h
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h

POLICE DU MAIRE

- Les véhicules motorisés (quads, scooters...) ne sont pas autorisés à circuler dans les bois et sur les terrains de foot. Ces endroits sont réservés à la promenade ou la pratique du sport et doivent rester en bon état pour le respect de tous.
- Nous rappelons que toute **nuisance sonore est interdite après 22h**. L'article R.623-2 du code pénal caractérise l'infraction de tapage nocturne comme tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique, même s'il n'a troublé la tranquillité que d'une seule personne. Cette infraction est punie par une amende de 3e classe.

Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

Pourquoi ? Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Quand ? Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Comment ? Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile et présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple). Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaître cette étape et la faire connaître est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

Les jeunes nés en **juin 1998** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Information sur les problèmes récents de distribution de l'eau potable

La semaine du 12 au 16 mai, des usagers de Pencran ont été privés d'eau potable.

Cette coupure involontaire est le résultat d'un dysfonctionnement lié à des vidanges effectuées sur les réserves d'eau par les services municipaux. Celles-ci étaient nécessaires pour préparer la visite des réservoirs d'eau potable de la commune dans le cadre de la réalisation d'un diagnostic. A chaque fois que les réservoirs de Pencran sont dans l'incapacité de fournir de l'eau potable aux habitants de la commune, le réseau communal est connecté à celui du SIDEP.

Or, cette fois, les opérations effectuées ont entrainé un dysfonctionnement rendant cette connexion impossible.

Interpellés par des usagers inquiets, les agents municipaux, assistés des techniciens d'Eau du Ponant, nouveau prestataire de service de la commune, ont œuvré au réamorçage du réseau. Ce fut une opération lente et difficile car il fallait chasser l'air piégé à l'intérieur.

Pendant cette période difficile, la municipalité a offert des bouteilles d'eau et a permis l'utilisation des douches de la salle des sports en attendant un retour à la normale qui a mis plusieurs jours. Les services techniques municipaux vont, évidemment, étudier des stratégies afin d'éviter ce type d'incidents dans l'avenir.

La municipalité remercie les habitants concernés pour la compréhension et la patience dont ils ont fait preuve à ce moment là.

INFORMATION DE LA CCPLD - Réalisation d'un zonage d'assainissement communautaire

La société TPAe a été mandatée par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) pour réaliser le zonage d'assainissement communautaire.

Dans son travail, **le bureau d'études peut être amené à réaliser chez les particuliers des sondages à la tarière à main ainsi que des mesures de perméabilité** et ce, afin de définir l'aptitude des sols à l'assainissement non collectif du secteur étudié.

Les personnes habilitées de TPAe par la CCPLD pour intervenir chez les particuliers sont : M. Olivier JAOUEN, Mme Sophie DERNAUCOURT, M. Thierry DESPERTS, M. Cyril DIVET, M. Julien JEZEQUEL.

Nous remercions les propriétaires concernés de bien vouloir réserver le meilleur accueil possible aux agents de TPAe.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service public d'assainissement au 02 98 85 49 66.

Interdiction des pesticides - Rappel de la réglementation

Par arrêté préfectoral du 1er février 2008, il est interdit de traiter à proximité de l'eau :

- à moins de 5 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau,
- à moins de 1 mètre de la berge d'un fossé,
- sur les caniveaux, regards d'eau pluviale, bouches d'égout...

L'utilisation de désherbants à base de DIURON est interdite depuis le 13/12/2008.

Conseils pour entretenir sa pelouse :

⇒ Tondre entre 6 et 8 cm de hauteur pour limiter la pousse des herbes indésirables (pissenlits ou plantains par exemple) et l'implantation de mousse ;

⇒ Utiliser un couteau à désherber pour enlever les herbes indésirables ;

⇒ En cas de mousse : passer le scarificateur, en fin d'été, pour décompacter et aérer le sol ; mettre de la chaux (ou de la cendre), en automne, pour réduire l'acidité du sol ; apporter du compost en hiver ou de l'engrais organique au printemps.

Liste des « cueilleurs d'essaims »

La saison apicole va bientôt commencer. Selon les conditions météorologiques, les colonies d'abeilles vont se développer et la période de l'essaimage s'annonce. Si vous êtes concerné par un essaim d'abeilles posé dans votre propriété, une liste des cueilleurs d'essaims est disponible en mairie. Transmise par le Syndicat "l'Abeille Finistérienne", cette liste est constituée d'apiculteurs du canton volontaires pour les récupérer.

A Pencran, vous pouvez contacter : M. MOAL François au 02 98 85 37 15 ou M. NICOL Jean-Louis au 02 98 25 06 15.

Ainsi, les abeilles ne seront pas détruites et poursuivront leur inlassable travail de pollinisation nécessaire au maintien de la biodiversité de notre environnement.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 29 avril 2014

Absents : M. PRONOST, J-P. LE BOURDON, C. VERET, P. BOULLE. Ils ont donné pouvoir respectivement à J. CRENN, A. JAFFRES, S. DANGELSER, et E. MASCLEF.
Secrétaire de séance : Evelyne MASCLEF.

Vote des taux des contributions directes

La commission Finances propose d'augmenter les taux d'imposition des taxes d'habitation et de foncier bâti de 1,5 % chacune. Après délibération, le conseil municipal décide d'adopter les taux suivants pour l'année 2014 : taxe d'habitation : 14,18 % (13,97 % en 2013) ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 14,36 % (14,15 % en 2013) ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 40,18 % (inchangé par rapport à 2013). Pour : 18. Contre : 1 (S. L'HOSTIS).

Budget primitif 2014 Commune

M. le Maire présente une proposition de budget primitif 2014 du budget général qui peut se résumer ainsi : section de fonctionnement équilibrée à 1 573 410,00 €, section d'investissement équilibrée à 971 987,73 €. Le conseil municipal décide d'approuver ce budget primitif 2014. Pour : 19.

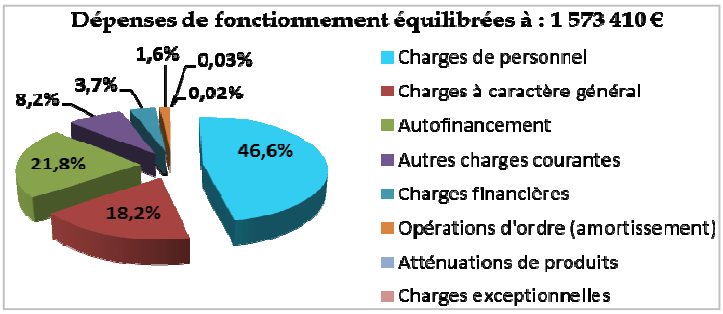

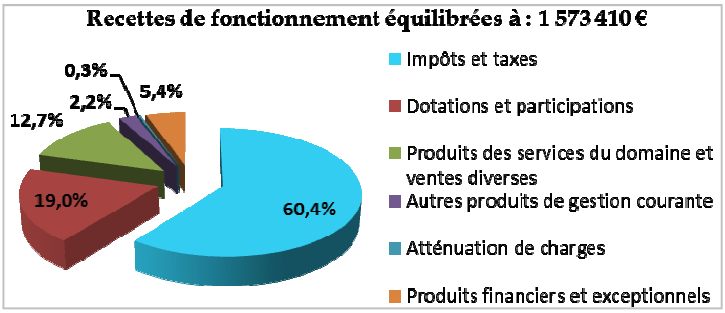

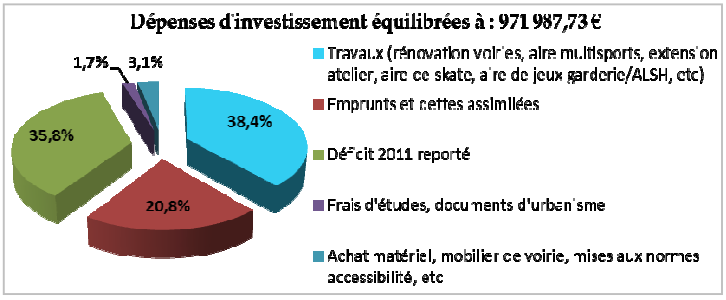

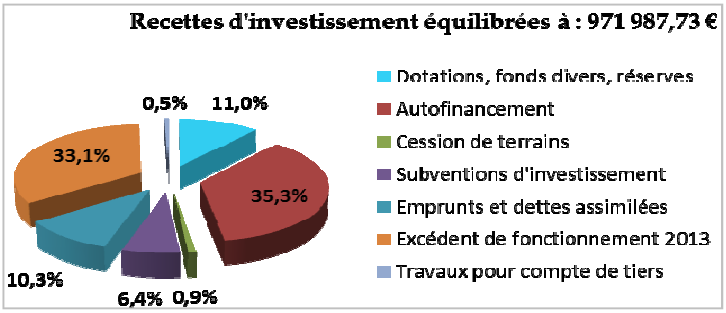

Eau du Ponant : approbation de l'entrée au capital

Le 17/12/2010, Brest métropole océane, le Syndicat intercommunal de distribution d'eau potable (SIDEP), le Syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable de Kermorvan de Kersauzon et le Syndicat du Chenal du Four ont créé la société publique locale (SPL) « Eau du Ponant » ayant pour objet social la gestion de l'eau et de l'assainissement. La SPL a repris en avril 2012 la gestion du service public de l'eau et/ou de l'assainissement de ses actionnaires. Elle a vocation d'être un outil de gestion de tout ou partie des fonctions attachées au service public de l'eau pour les collectivités du Nord Finistère qui le souhaitent. Afin d'optimiser le service public de l'eau potable, actuellement géré en régie, il s'avère opportun d'entrer au capital de la SPL « Eau du Ponant » afin de pouvoir bénéficier de ses compétences notamment pour assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage des travaux et éventuellement renforcer le service d'astreinte. La commune continuera à assumer la responsabilité de la gestion de l'eau.
Le conseil municipal décide d'approuver la participation de la commune au capital de la SPL « Eau du Ponant » à hauteur d'une action de 12,66 €, les statuts et le règlement intérieur de la Société. Pour : 19.

Eau du Ponant : désignation d'un représentant

Le conseil municipal décide de désigner M. Jean CRENN comme représentant à l'assemblée spéciale. Pour : 19.

Eau du Ponant : approbation des conditions générales de vente

Le conseil municipal décide d'approuver les conditions contractuelles générales (droits et obligations de chacune des parties) soumises par la SPL qui seront à compléter par des conditions particulières (objet, prix, délais…) propres à chaque commande. Pour : 19.

Extension des ateliers municipaux

La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'offre de l'entreprise PORTAKABIN de Plouédern pour la construction d'un espace modulaire permettant l'extension des ateliers municipaux. Pour : 19.

Schéma de gestion des eaux pluviales

Une étude de gestion des eaux pluviales doit être menée afin de repérer les dysfonctionnements passés et de proposer des solutions aboutissant à la définition de ce schéma directeur des eaux pluviales, intégrable dans le plan local d'urbanisme (PLU).
La Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'offre de l'entreprise DCI Environnement – Quimper. Pour : 19.

Besoin de trésorerie à court terme

La commune attend des subventions et le recouvrement d'un contentieux pour un montant total de 130 000 €. Dans l'attente, pour couvrir les frais quotidiens, un financement de court terme de 50 000 € permettrait d'ajuster les besoins de trésorerie.
Le conseil décide d'approuver la proposition faite par le Crédit Agricole à l'unanimité.

Compte-rendu des commissions :

Enfance-Jeunesse : G. SENE

Réforme des rythmes scolaires : le travail sur la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires est en cours : planning, animations, prestations, logistique… Il est envisagé de créer un poste de responsable de l'animation sur la commune intégrant l'animation des TAP et de l'ALSH. Un courrier sera adressé prochainement aux parents pour leur expliquer le fonctionnement de ce nouveau dispositif (inscriptions, garderies, cantine…). L'assouplissement gouvernemental proposé récemment n'a pas retenu l'attention de la commission.

Aménagement-Urbanisme : S. HERVOIR

Plusieurs sites visités par la commission : périmètre A de la zone de captage (17 ha, entretien à réaliser), lotissement Les Garennes, bois de Kerloïs, atelier communal, futur lotissement Domaine de Keroullé, lotissement Le Terroir de Kermadec.

Bâtiments : J-C. LARVOR

- Commission sécurité salle de sport : avis favorable pour 5 ans (alarme incendie à revoir).
- Château d'eau : le devis pour la clôture a été retenu.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

- Porte cassée à l'école : elle a été remplacée le 29 avril.
- Extension de la mairie : le décompte général définitif est en cours.

Eau potable -Voirie : J. LE FUR
- Réfection des voiries : devis en cours.
- Aire multisports : montage début mai 2014.

Questions diverses
Elections européennes le 25/05/2014 : organisation des bureaux de vote.

Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur pencran.fr

CCAS

Compte-rendu de la réunion du 30/04/2014

Absents : P. BOULLE, J. BARON, R. EMILY (a donné pouvoir à J. CRENN), S. DANGELSER.
Composition du CCAS, présidé par Jean CRENN :
8 membres élus du conseil municipal : Stéphane HERVOIR, Annick JAFFRES, Philippe BOULLE, Séverine DANGELSER, Nicole LAUMONIER, Evelyne MASCLEF, Solange SCHMITT, Christelle VERET.
8 membres extérieurs : Louis TOURBOT, Roseline EMILY, Marie-Louise PERENNOU, Régis GUEMENE, Claude PECHIN, Régine PINVIDIC, Jacques GUEVEL, Jean BARON.

Comptes administratifs 2013
Présentés par Jean CRENN, les comptes administratifs 2013 sont votés à l'unanimité tels que résumés ci-après :
Fonctionnement : dépenses : 3 943,00 € ; recettes : 8 997,42 € ; soit un excédent de 5 054,42 €.
Investissement : dépenses : 0,00 € ; recettes : 8 200,50 € ; soit un excédent de 8 200,50 €.

Comptes de gestion 2013
Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le trésorier principal de Landerneau, n'appelle ni observation, ni réserve de la part du conseil d'administration. Pour : unanimité.

Affectation des résultats 2013
Les résultats 2013 sont les suivants :
Fonctionnement : excédent de 5 054,42.
Investissement : excédent de 8 200,50 €.
Ces résultats sont reportés au budget 2014 respectivement en fonctionnement et investissement. Pour : unanimité.

Budget primitif CCAS 2014
Jean CRENN présente une proposition de budget résumée ainsi : les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent respectivement à 5 354,42 € et 8 200,50 €.
Le conseil d'administration, à l'unanimité, adopte cette proposition.

VIE MUNICIPALE

Visites sur le terrain de la commission Urbanisme, aménagement du territoire et environnement

La commission urbanisme a commencé le nouveau mandat par des visites instructives sur le terrain et en a tiré nombre d'enseignements qui ont permis d'envisager ou non de possibles travaux d'aménagement ou d'entretien :

- A la Fontaine de Loguellou et sur le périmètre rapproché (zone de captage de l'eau potable de la commune), Jean Crenn (maire), Stéphane Hervoir (1er adjoint en charge de l'urbanisme), Yvon Pinvidic (conseiller délégué aux espaces verts et aux eaux pluviales) et les membres de la commission ont constaté ensemble les dégâts importants produits par les tempêtes de cet hiver. L'irrémédiable a, toutefois, été évité à La Fontaine grâce à la réaction des employés municipaux, des élus et des membres de l'association des Sentiers de Pencran qui entretiennent le site.
- L'intégralité des parcelles du périmètre A de la zone de captage a été inspectée en compagnie d'un technicien de l'ONF (Office national des forêts), Laurence Roche. Elle nous a rassurés sur leur état affirmant, preuve à l'appui, que les innombrables ronciers présents ne sont en rien nuisibles à la croissance des arbres, au contraire.
- Les membres de la commission ont parcouru les chemins de randonnées reliant la Fontaine de Loguellou à la Croix Neuve et celui longeant le Morbic près de Runaher afin d'envisager les réaménagements et les réparations possibles.
- Au lotissement Les Garennes, la commission a constaté les problèmes récurrents d'écoulement des eaux pluviales.
- Au bois de Kerloïs, les riverains sont inquiets de la hauteur des arbres. Une étude est en cours au niveau communal. Le technicien de l'ONF a préconisé l'abattage de certains arbres et l'étêtage de quelques grands chênes.
- A l'aire de loisirs de Keranna, un point a été fait sur l'avancement des travaux d'aménagement de l'aire multisports.
- Aux ateliers municipaux, l'emplacement du futur bâtiment modulaire a été arrêté.
- Au stade, la commission a évalué les travaux d'entretien des abords et notamment des haies bordant le lotissement Le Terroir de Kermadec.

Une aire de loisirs pour tous

Difficile de ne pas la remarquer... Les jeunes Pencranais ont immédiatement pris possession de la nouvelle aire multisports sitôt la pose des structures achevée. Les récentes apparitions du soleil leur ont permis de profiter de cette installation avant même son achèvement.
En effet, un revêtement synthétique doit encore être posé afin de mieux amortir les éventuelles chutes et d'éviter l'accumulation de l'humidité en cas d'hypothétique (!!) pluie. Cette intervention nécessitant des conditions météo clémentes sera effectuée très prochainement.
Le dispositif sera très bientôt complété par une table de ping-pong positionnée entre les places de stationnement aménagées près de l'entrée et l'aire multisports.

ECOLE

Les maternelles ont visité le train

Dans le cadre de leur travail sur le thème des moyens de transport, les classes de petite-moyenne sections et de moyenne-grande sections de maternelle ont visité la gare de Brest début avril.
Ils ont effectué eux-mêmes toutes les étapes du parfait voyageur : achat du billet, compostage, consultation du panneau, vérification sur le quai, installation dans le compartiment. Une fois que le train a démarré en direction de Landerneau, le contrôleur a vérifié les billets de tous les passagers.
Le trajet, très court, leur a permis d'admirer le paysage. Les élèves ont même pu visiter la cabine de pilotage.
Une visite qui les a beaucoup enthousiasmés.

Espace Jeunes

A l'aventure !

Le samedi 19 avril de 14h à 17h30, les jeunes du foyer de Pencran ont profité du beau temps pour partir à l'accro-branche au bois de Keroual à Brest. Bien que munis d'un équipement sécurisé, la peur était au rendez-vous chez les ados ainsi que chez l'animatrice, Mélody. Cependant, tout le monde a pu affronter ses craintes du vertige et deux jeunes se sont même risqués au parcours rouge, l'un des plus difficiles.
Et pour finir, ils ont pu profiter d'une bonne glace et d'un repos bien mérité. Ce fut pour tous une excellente journée à recommencer dès que possible Et vous jeunes de Pencran, viendriez-vous avec nous la prochaine fois ?

Romain Pengam

RDV lundi 23 juin à 19h à l'Espace Jeunes de l' arc en ciel pour découvrir le reportage réalisé par les jeunes Pencranais à Paris ! Ouvert à tous.

ALSH

Vacances de printemps

Pour le dernier jour des vacances de printemps, une vingtaine d'enfants sont allés grimper aux arbres au bois de Keroual.

Entre apprentissage des règles de sécurité et prise de risque les enfants ont passé une matinée riche en émotions !

Les plus grands sont montés jusqu'à 6 mètres de haut.

Vacances d'été

Les dates d'inscription pour l'été approchent (ALSH juillet, août et mini-séjours) : ne les oubliez pas !

- Samedi 31 mai de 9h30 à 12h, pour les enfants de Pencran
- Samedi 7 juin de 9h30 à 12h, pour les enfants des autres communes.

Rappel : le centre sera fermé du 1er août au soir au 25 août au matin.
La rentrée scolaire étant décalée au mardi 2 septembre, le centre de loisirs accueillera les enfants le lundi 1er septembre.

Info mini-séjours :

- Le séjour de Huelgoat (du 15 au 18 juillet) s'ouvre aux plus grands. Les enfants de 6 à 10 ans peuvent donc s'inscrire.
  Au programme pendant 4 jours : randonnée et découverte de lieux pleins de magie, grands jeux et soirée contée, piscine et visite de la miellerie. Mais aussi, découverte des nuits sous la tente, préparation des repas tous ensemble… Au cœur de la forêt légendaire, les enfants s'installeront près de la rivière d'argent.
- Le séjour de Telgruc (du 4 au 7 août) est presque complet. Inscrivez-vous rapidement !
  Accueillis sur le camping du Centre Nautique de Telgruc, les enfants passeront 4 jours les pieds dans l'eau et la tête dans les airs.
  Au programme : 4 jours toniques, escalade, char à voile, slackline, baignades…
  Frissons garantis !

Et toujours, le plaisir des nuits sous la tente, les veillées, les grands jeux…

VIE ASSOCIATIVE

Tennis de table - Badminton

La seconde édition de l'opération viennoiseries du 13 avril 2014 a eu de nouveau un fort succès pour notre association Tennis de Table / Badminton auprès des Pencranais.

Les 3 et 4 mai 2014, avait lieu le championnat national UFOLEP B de tennis de table à Brest à la salle Jean Guegueniat.

Cinq jeunes de la section de tennis de table de Pencran ont participé à ce championnat :
Pauline Boullé en cadette, Axelle Dacquin-Julien en benjamine, Tristan Richard et Clément Goues en minimes et Florian Le Roux en benjamin.
A l'issue de beaux matches, certains ont réussi à atteindre les quart de finales.
Merci aux bénévoles qui ont arbitré et aidé durant ces 2 jours pour le bon déroulement de ce championnat et aux parents qui sont toujours aussi présents pour soutenir nos jeunes.

Pour clôturer la saison, **le 14 juin 2014** aura lieu une **après-midi découverte du tennis de table et du badminton**, ouverte à tous, adultes et jeunes (à partir de 8 ans), dès 14h30 à la salle de sport. Notre assemblée générale se tiendra à 18h30 à la salle Argoat.

APE

La kermesse, dernière manifestation de l'année, se déroulera le dimanche 15 juin de 14h à 17h.
Venez nombreux, petits et grands, les stands vous attendent !

De nombreux lots sont à gagner, dont un baptême de l'air, une tablette numérique, des bons d'achats ou encore des entrées dans les parcs et musées de la région.

Association Partenariat Scolarisation MAJUNGA
Le Soleil des Enfants

Cette association, créée en 2006, a pour projet d'assurer l'éducation d'enfants en grande difficulté dans la ville de Majunga (230 000 habitants) – MADAGASCAR.

76 % des malgaches vivent en situation de pauvreté. La crise politique s'éternise, privant le pays de l'aide internationale. La corruption et l'insécurité sont en nette augmentation. Le taux de scolarisation des enfants baisse : seulement 24% des enfants poursuivent leur scolarité après le cycle primaire.

Partenariat Scolarisation MAJUNGA aide des enfants âgés de 6 à 14 ans, prioritairement des filles (au moins 50 %), issus de familles en situation de grande pauvreté, des enfants errants dans les rues, enfants handicapés, enfants mendiants, ou victimes de violence. L'association prend en charge les frais de scolarité et fournitures, les soins de santé, aide aux projets des familles, l'encadrement socio-éducatif, le soutien scolaire, les activités périscolaires.

Les familles participent aux frais selon leurs possibilités mais **le financement principal repose sur des parrainages.**

L'association, de droit français, collecte les parrainages et s'assure de la bonne mise en œuvre du projet. Elle s'engage à respecter l'éthique du projet ainsi que la législation en vigueur concernant les droits de l'enfant ainsi que ceux des salariés ; à gérer le projet sur un compte bancaire spécifique ; à informer chaque mois les donateurs par mail de l'activité réalisée et à rendre compte de la gestion financière ainsi qu'à fournir une attestation annuelle aux parrains.

Pour aider davantage d'enfants (46 enfants soutenus à la dernière rentrée), **l'association recherche d'autres parrains**.
Il est proposé aux parrains de procéder au virement automatique mensuel ou annuel, de la somme de leur choix. Ils sont libres de suspendre ou de cesser de verser leur contribution à tout moment par simple contact avec leur banque. La totalité des sommes récoltées partira à Madagascar. Les parrains recevront des informations régulières sur l'action et seront invités à l'assemblée générale de l'association.

Partenariat Scolarisation Majunga est appuyée par « Solidarité Enfants du Monde » de Saint-Urbain.
Site de l'association : www.enfantsdemajunga.com
Pour tous renseignements : partenariatmajunga@gmail.com ou reginepinvidic@wanadoo.fr

L'article complet est consultable sur le site internet de la commune www.pencran.fr

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis de la Colline

Le 24 avril ont eu lieu les qualifications de pétanque du secteur Bas Elorn à la Forest-Landerneau pour la finale départementale qui aura lieu le 28/05 à Plouvorn. Sur 7 équipes de Pencran engagées, 4 se sont qualifiées : 1er : Bars - Le Bras - Eloire ; 2e : Gezegou - Marhadour - Sparfel ; 3e : Corre - Grall - Emily ; 5e : Toularhoat - Le Clech - Vican.

Le 29 avril, c'est à Pencran que s'est déroulé l'interclub. Sur les 23 équipes aux dominos, 5 étaient de Pencran. L'équipe Le Fourn Yvette - Delaroue Marcelle (31 pts) a terminé 1er ex-aequo avec l'équipe Kerboul Roger - Maguet Jean de Pencran également. A la pétanque, sur les 15 équipes présentes, 5 étaient de Pencran. L'équipe Toularhoat - Morizur a terminé 2e et l'équipe Rozec - Le Bris 3e.

Le 12 mai s'est déroulée la finale départementale de belote à Landrévarzec. Les 2 joueurs de Pencran, F. Kérébel et L. Tourbot ont dépassé la moyenne des points qui était de 3240.

Belle performance face à 200 joueurs !

Le 13 mai, 33 personnes étaient présentes à la journée grillades.

Les prix du challenge de Printemps ont été distribués :

Dominos :	Pétanque :
1er : Goascoz Yvette - 116 pts	1er : Emily Roger - 209 pts
2e : Lelong Alice - 111 pts	2e : Rozec Gérard - 194 pts
3e : Tourbot Louis - 109 pts	3e : Uguen Bernard - 189 pts
4e : Briant Annick - 106 pts	4e : Kermarec Henri - 182 pts
5e : Grall Solange - 105 pts	5e : Méar Marcel - 175 pts

Voyage des Amis de la Colline « Au fil de l'Odet »

Par une belle journée de printemps, les aînés de Pencran, Saint-Urbain et Irvillac ont fait leur sortie de Printemps qui les a emmenés sur l'Odet pour une croisière de Bénodet à Quimper et un retour à Bénodet. En navigant sur une des plus belles rivières de France, nous avons pu admirer les châteaux et manoirs tout le long du parcours. Nous avons ensuite déjeuné dans un restaurant tournant. Ensuite, après avoir visité une biscuiterie artisanale, nous avons repris le car direction Quimper où nous avions quartier libre pour une petite visite du centre-ville. Vers 19h30, nous avons repris le car pour le retour vers nos foyers.

DIVERS

PETITES ANNONCES

- Recherche de contact avec des personnes sur la commune rencontrant des problèmes de faible débit internet et/ou TV et/ou téléphone, avec le réseau. A cela, votre opérateur ne trouve pour seule explication que vous êtes « en bout de ligne ». Contact : pierre-yves.baillot@netcourrier.com

- Donne 3 chatons contre bons soins : un gris, un noir et un beige et blanc. Ils seront disponibles vers la fin juin (auront 2 mois le 23 juin). Habitués aux enfants. Visibles sur Pencran. Tél : 06 27 95 96 95.

PERDU - TROUVE

TROUVÉS : sécateur au cimetière, clés avec scoubidou au rond point de Rosquelen, petite clé près du terrain de foot, montre enfant rouge et blanche à l'aire multisports, petite photo de famille à la salle polyvalente suite aux élections.

PERDUS : chat tacheté brun/marron, chaton noir et blanc, portable Samsung, raquette de badminton à la salle de sports. **CONTACTER LA MAIRIE.**

PORTES OUVERTES

- **La Maison Familiale de St Renan**, 4 route du Mengleuz, propose à la rentrée prochaine une **nouvelle formation : le CAPA Service en milieu rural**. Venez la découvrir le mercredi 4 juin de 14h à 19h lors des après-midis « portes ouvertes ». De nombreuses autres formations y seront présentées. Renseignement au 02 98 84 21 58.
- **La Maison Familiale de Plabennec et Ploudaniel** organise des portes ouvertes le vendredi 06/06 de 17h à 20h et le samedi 07/06 de 9h à 13h. Formations scolaires par alternance : 4è ou 3è découverte des métiers ; CAPA et BAC PRO dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture. Renseignements au 02 98 40 40 73.

Université de Bretagne Occidentale - réunion d'information le 26 juin

Le jeudi 26 juin prochain à 18h30, l'UBO organise une soirée d'information pour les jeunes intéressés par un parcours de formation à l'UBO. L'objectif est de présenter aux futurs étudiants et leurs parents, les caractéristiques d'une formation à l'université, les différentes filières et dispositifs, le fonctionnement de l'université, les démarches administratives et les différents services proposés aux étudiants.

Lieu : UFR Lettres et Sciences Humaines, 20 rue Duquesne à Brest. Amphi Guilcher.

La vaccination pour une protection à vie

Aujourd'hui encore, de nombreuses épidémies persistent notamment en raison d'une couverture vaccinale insuffisante chez les adolescents et les jeunes adultes. Face au phénomène de rappels de vaccination oubliés, ou de vaccinations qui n'existaient pas pendant l'enfance, la MSA d'Armorique invite chacun à faire le point sur ses vaccinations et à les mettre à jour si nécessaire. Tenir à jour ses vaccins est indispensable pour se protéger soi-même mais aussi l'ensemble de la population.

Rougeole et méningite, des risques majeurs

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Pourtant seulement un jeune de 20 à 24 ans sur dix est vacciné.

Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance dans la lutte contre cette maladie pour éviter qu'elle ne se propage à nouveau.

Pour plus d'informations, RDV sur www.msa-armorique.fr ou parlez-en à votre médecin traitant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pencran Animation Festivités - Carnaval de la Lune Etoilée

Le dimanche 19 avril, Pencran avait rendez-vous avec le soleil. Le soleil des Antilles bien sûr ! Celui qui a illuminé la cité de Landerneau l'après midi pour permettre aux chars du carnaval d'être au rendez-vous avec le public.

La création de l'association

L'histoire a débuté un an plus tôt. Orpheline du comité des fêtes qui venait de s'auto dissoudre, la municipalité par l'intermédiaire de Roseline Emily qui n'a pas ménagé sa peine, a œuvré à la création d'une nouvelle association, Pencran Animation Festivités.

Cette nouvelle association, dont le but premier était la confection d'un char pour le carnaval de la Lune Etoilée de 2014, a constitué son bureau et a tout de suite accepté des volontaires de tous les horizons pencranais avec entrain et bonne humeur.

Ce bureau est constitué du président, Tony Le Hir, d'un vice-président, Yvon Pinvidic, d'un secrétaire, François Le Goff, et d'un trésorier, Amar Heddadi.

La confection du char

Disposant d'un local prêté par Yvon Pinvidic, de la subvention municipale (du même montant que celui octroyé les fois précédentes au comité des fêtes), de dons d'artisans et de commerçants de Pencran et de Landerneau et surtout de l'imagination, de la bonne volonté, de la persévérance et de l'huile de coude des nombreux bénévoles et des enfants de l'Accueil de loisirs, l'association va construire de toutes pièces son char créole en six mois.

Chacun y a participé selon son temps et ses talents. Les enfants de l'Accueil de loisirs ont confectionné les fleurs et les ananas en papier, les petites mains se sont réunies une fois par semaine pour confectionner les costumes entre fous rires et papotages. Tous les samedis, les bricolos-bénévoles se retrouvaient dans le hangar afin de construire, de monter et d'habiller le char. Des apprentis danseurs ont adapté une chorégraphie et ont organisé les répétitions dans la salle polyvalente.

Beaucoup de travail pour être enfin prêts le jour J !

La météo catastrophique abîme le char

La veille du Carnaval, fière de son travail, et il y avait de quoi, l'équipe de bénévoles a souhaité présenter le char aux Pencranais sur la place du bourg. Il a été accueilli par un déluge comme seul le ciel breton en a le secret, mettant à mal les fleurs en papier et désespérant ainsi les enfants qui avaient participé à leur confection.

Ce mauvais tour météorologique, loin de sonner le glas du char a permis de créer un véritable élan de solidarité de la part des Pencranais, qui, par dizaines, membre ou non de l'association, ont donné dès l'après-midi de leur temps et de leurs mains afin de réparer les dégâts et de remettre le char en état. Le samedi soir, il était comme neuf et pouvait se reposer tranquillement à côté des autres chars du carnaval dans le hangar landernéen.

Le lendemain matin, le jour J, tout le monde scrute la météo. C'est désespérant ! Il pleut à n'en plus finir ! Le défilé va-t-il être annulé ? Six mois de travail vont-ils être réduits à néant par ces nuages gorgés d'eau qui semblent ricaner au dessus de nos têtes ?

Le char et les bénévoles enflamment Landerneau

Pourtant, tout le monde fait comme si. Comme si le miracle allait se produire. Et au mitan de la journée, l'impensable arrive. Le soleil refait surface et réchauffe les têtes et les cœurs. Tous les bénévoles ont répondu présents, costumés, maquillés, répétant la

chorégraphie dans une bonne humeur que la pluie n'avait pas entamée. 95 personnes fières de leur char et prêtes à ensoleiller, le temps d'un dimanche après midi, la cité de la Lune.

Le problème maintenant c'est de faire sortir les chars, dans l'ordre prévu pour le défilé. Le balai des tracteurs va durer deux bonnes heures et même si elle commence avec un peu de retard, la parade est accueillie par une foule nombreuse et enthousiaste. Le public aussi a répondu présent. Et les Pencranais font bonne figure. Ils peuvent être fiers, devant les danses des îles et l'ambiance joyeuse de tous ces enfants, de ces femmes et de ces hommes en blanc, jaune et rouge qui mettent le feu sur leur passage en étant (presque) synchrones dans leur chorégraphie.

Landerneau - Lesneven
Le Télégramme
GRAINS DE FOLIE SUR LANDERNEAU

Dans son édition du lundi 28/04/2014, Le Télégramme a mis à l'honneur le char de Pencran.

Que tous les bénévoles qui ont su donner de leur temps et de leur bonne humeur pendant ces quelques mois lors des ateliers et du défilé en soient ici remerciés.

Et rendez-vous dans deux ans !

Rédaction : Stéphane HERVOIR.

Remerciement et prochain rendez-vous

L'association Pencran Animation Festivités a souhaité remercier à son tour les artisans et les commerçants qui ont participé d'une manière ou d'une autre à la confection du char ou au défilé : l'entreprise Rolland, Landerne Primeur, Par Faim du Quai, Coudard-Caroff peinture, Magasin Vert de Landerneau, Weldom, Leader Price de Brest, Point P Landerneau, Sodial Le Gall, Les Délices de Kerbalanec, Pain Beurre et Gourmandises.

La prochaine manifestation organisée sera une étape de la **course cycliste La Ronde Finistérienne**, organisée à Pencran le 20 juillet 2014. L'association est d'ailleurs à la recherche de bénévoles. Vous pouvez la contacter par mail à l'adresse suivante : asso.paf29@yahoo.fr